

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

## AMENDEMENT

N ° AS422

présenté par

Mme Chapelier, M. Christophe, rapporteur et Mme Firmin Le Bodo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.